Journée d'accueil étudiants M2 2nd degré et CPE



Mercredi 04 septembre 2024



Liberté Égalité Fraternité

INSPE: département MEEF

MEEF

Direction

Estelle Vallet-Santamaria

estelle.vallet-santamaria@u-bourgogne.fr

Julien Mugnier

<u>julien.mugnier@u-bourgogne.fr</u>

Service administratif formation et scolarité

scolarite2d@espe.u-bourgogne.fr

Responsable du service

Claire Vanesse-Urbain

Coordination 2nd degré : Nathalie Buchillot

M2 MEEF 2nd degré: Ayça Ozcam (03 80 39 35 77) Bureau R11

Master MEEF Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre :

4 mentions de Masters MEEF en formation initiale et continue

- Master MEEF 1er degré
 - → Professeur des Écoles
- Master MEEF 2nd degré
 - → Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel
- Master MEEF encadrement éducatif
 - → Conseiller Principal d'Éducation
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
 - → Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
 - → Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

1 Diplôme Inter-Universitaire « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - **entrée dans le métier** » avec 3 parcours :

- 1^{er} degré
- 2nd degré
- Encadrement éducatif

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M2		
Allemand	Sandrine Douru		
Anglais	Pauline Papa		
Documentaliste	Étienne Boggio		
Éco-gestion	Dominique Laurence		
Education musicale	Nadège Lemonnier		
EPS	Sébastien Delarche		
Espagnol	Elsa Lang Ripert		
Histoire Géographie	Caroline Guerin		
Lettres	Bruno Cardi		
Mathématiques	Julien Mugnier		
Physique- chimie	Estelle Decorse		
SES	Estelle Vallet-Santamaria		
SVT Biotechnologie	Amandine Jacob/Emmanuella Di Scala		
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny		
СРЕ	Delphine Van-Wetter		

Maquette du M2 MEEF

Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence
1.00		connaître le contexte institutionnel
BLOCA Le professeur,	MA	comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
acteur de la	EDUQUER	s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socie CCCC
communauté		inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs
éducative et du service		républicaines dans la perspective de leur transmission
public de l'éducation	COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)
nationale		s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée
		adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
		maîtriser les savoirs à enseigner
		concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement
	ENSEIGNER les SAVOIRS	sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner
		gérer et aménager des espaces de travail
		préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en oeuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC
BLOCB Un professeur		concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en conhérence avec les textes
polyvalent, praticien		planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
réflexif, efficace dans	EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions
la transmission des		construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves
savoirs fondamentaux		analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis
et la construction des		faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto- évaluation
apprentissages		s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
	APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages
		prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi
		maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace
		accompagner les élèves dans la construction de leur parcours
	CALIFORNIA A	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
BLOCCLe professeur, acteur de son	SE FORMER	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel
développement		s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif
professionnel	COOPERER	participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre

Maquette du M2 MEEF 2nd degré

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Agir en éducateur responsable

COMMUNIQUER

Numérique, communication orale, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

PLANIFIER SEQUENCER ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent, autorité, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE Préparation et analyse du stage, ARP UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

(au choix)
Culture numérique
Culture artistique et
patrimoniale
Culture internationale
Culture citoyenne
Culture de la recherche

Maquette du M2 MEEF CPE

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Agir en éducateur responsable, animer l'équipe de VS

COMMUNIQUER

Numérique et VS, communication orale, langue vivante UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

PRENDRE EN CHARGE ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent, autorité, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE Préparation et analyse du stage, ARP, ASP UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

Exercer sa créativité

Maquette du M2 MEEF

FAIRE PREUVE DE REFLEXIVITÉ

(Recherche, méthodologie du MÉMOIRE, analyse réflexive de la pratique, préparation et analyse du STAGE)

MÉMOIRE Écrit + Soutenance **STAGE**Évaluation
certificative (oral)

Formation M2 MEEF

Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

Master MEEF 2nd degré

Ce master vise à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et formation professionnalisante aux métiers de l'enseignement.

Il propose également dans tous ses enseignements des dispositifs destinés plus spécie préparation du concours de recrutement de **Professeur de collège et lycée**,

Renseignements : 03 80 39 35 90/92

Les disciplines proposées

Parcours de formation	Fiche des	criptive	Fiche fili	ère	
Sciences et Techniques					
Mathématiques	M1	M2	M1	M2	
Physique-Chimie	M1	M2	M1	M2	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1	M2	M1	M2	+ d'info
STAPS					
Education Physique et sportive	M1	M2	M1	M2	
SVTE					
Sciences de la Vie et de la Terre	M1	M2	M1	M2	



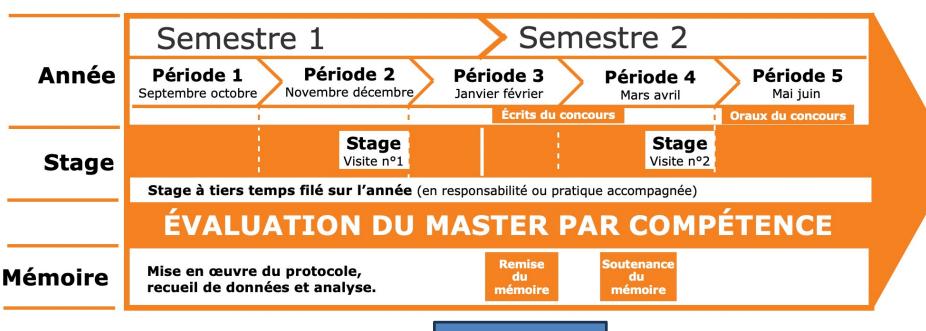
L'INSTITUT | DÉPARTEMENTS | RECHERCHE | RI | FORMATIONS | SCOLA MASTER MEEF 2ND DEGRÉ

Parcours de formation Fiche descriptive Fiche filière Sciences et Techniques M1 [™] M2 [₽] M1/M2 ²⁸ Mathématiques M1 [™] M2 [™] M1/M2 ²⁸ Physique-Chimie Sciences Industrielles de l'Ingénieur M1 [™] M2 [₽] M1/M2 ²⁸ + d'info STAPS M1 [™] M2 [™] Education Physique et sportive M1/M2 [™] SVTE M1 [™] M2 [₽] M1/M2 ²⁸ Sciences de la Vie et de la Terre Sciences Economique et de Gestion Sciences économiques et sociales M1 [™] M2 [™] M1/M2 [™] M2 [₽] Sciences de Gestion M1 [™] M1/M2 ²⁷ Sciences Humaines Histoire-Géographie M1 [™] M2 [₽] M1/M2 [™] Education musicale M1 [™] M2 [₽] M1/M2 [™] Lettres et Philosophie M1 [™] M2 [₽] M1/M2 2 Lettres Documentation M1[™] M2 [™] M1/M2 2 Langues et Communication Allemand M1[™] M2 [™] M1/M2 2 Anglais M1[™] M2 [₽] M1/M2 2 Espagnol M1 [™] M2 [™] M1/M2 ²⁸



L'ANNÉE DE MASTER 2

Année de Master 2 MEEF 2nd degré



03 mars 2025

Évaluation du M2 MEEF

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences. (pour le transversal, mise en place d'un calendrier au retour des vacances de la Toussaint)
- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)
 - ⇒ Niveau 2 minimum sur chaque compétence pour valider l'année de master
- Pas de session 2 mais possibilité d'une seconde chance (Décision du conseil de mention).
- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)

Calendrier des Tâches complexes du tranversal

M2 Calendrier des Tâches complexes 2024-2025



Attention l'année n'est pas terminée tant que les épreuves de seconde chance ne sont pas passées

STAGES à tiers-temps à responsabilité ou SOPA

Lundis et vendredis avec co-tutorat (CPE lundis et mardis)

 2 co-visites formatives + entretiens + comptes rendus de formation

Suivi en groupe de préparation et d'analyse de stage par un tuteur INSPE (4 x 2h)

- ☐ Suivi par un tuteur INSPE
- ☐ Évaluations :
- **Évaluation formative :** par compétences menée par le tuteur établissement et le tuteur INSPE tout au long de l'année : portfolio rempli par l'étudiant et CR de visite
- Évaluation certificative : validation de la compétence « Faire preuve de réflexivité »
 - ⇒ un oral sans préparation (20 mn) à partir d'une situation singulière vécue dans le cadre professionnel qui s'élargit en s'appuyant sur le portfolio

STAGES à tiers-temps à responsabilité ou SOPA

Attention la convention de stage 1/3 temps ne couvre pas les sorties scolaires en dehors des jours dévolus au stage.

STAGES SOPA

Nécessité d'être inscrit en M2 pour l'établissement d'une convention

Début du stage le 09 septembre (au mieux) pour les PLC et CPE

→ Convention à récupérer en fin de semaine à la scolarité second degré et à faire signer par ses tuteurs (établissement et INSPE), puis à remettre à la scolarité 2D avant le

Le stage, même en SOPA, demande un investissement tout au long de l'année donc jusqu'à la date de la fin des cours. Pas de dérogation possible!

 Place importante du tronc commun => culture commune à tous les enseignants et CPE.

- Tous les mercredis (S3 et S4)
 - à commencer par le mercredi 04 septembre (planning prêt sur ADE)
 - Attention aux groupes et horaires !

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1: Agir en éducateur responsable (4 h CM et 6 h TD)

(Agir en éducateur dans EDT)
https://scol.inspe.u-bourgogne.fr/stageM12D/

Référent : Frédérique Lamblot

Ec2: Communiquer

Référents : N. Laruelle, A. Desbizet et P. Papa

 Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle (12 h TD)

(Langue vivante dans EDT)

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h pour les cours de 3 heures

UE 3 : le praticien réflexif

Ec1: Rendre plus efficace son enseignement

- Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent (16 h CM) (Adolescent dans EDT)
 Référent : Nathalie Cartière
- Inclusion des élèves (6 h TD) (Inclusion dans EDT)
 Référent : Denis Tavant
- Autorité et gestion de classe (9 h TD) (Autorité ou Gestion de classe dans EDT)
 Référent : Frédérique Lamblot

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2a: Recherche et mémoire (cadre théorique) (8 h TD et 2 h TP) (Méthodo dans EDT)
 Séminaire de recherche (15 h TD) (Séminaire dans EDT)
 Analyse Réflexive de la Pratique (ARP) (6 h TP) (ARP dans EDT)
 Référent: Nathalie Charvy
- Ec2b : Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)

EFFICACE SON ENSEIGNEMENT



Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)

pour les cours de 3 heures

UE4 : Le professeur acteur de son développement professionnel

Ec 1: se former à: (15 heures) (Culture dans EDT)

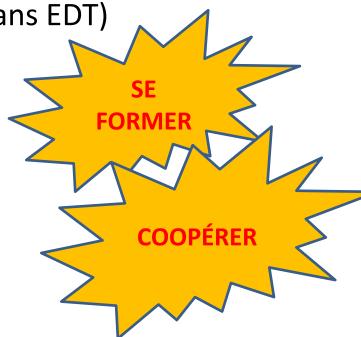
Culture numérique

Culture artistique et patrimoniale

Culture citoyenne

Culture internationale

Culture de la recherche



Attention Groupes spécifiques de TD!!

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler, Estelle Vallet-Santamaria, Julien Mugnier ou Sandrine Esquirol-Paquerot.

Formation Transversale (Groupes spécifiques)

UE 1 : La langue vivante (anglais ou espagnol)
 = maintien du choix de M1 (12 heures)

UE 3 : Recherche (Le thème du séminaire)
 (15 heures)

- UE 4 : « Culture » (15 heures)
 - = maintien du choix de M1

Formation Transversale (Séminaires de recherche 2024-25)

Titre de séminaire	Intervenante ou intervenant
Corrélation ou causalité	Pierre Lecefel
Les compétences psychosociales (CPS) et la réussite scolaire	Océane Vilches
Égalité de genre et droits LGBT+ à l'école	Pauline Vallot
Observer les pratiques évaluatives des enseignants	Sophie Genelot
Motivation et engagement des élèves : apports conceptuels	Amélie Duguet
Contextes d'enseignement en situation scolaire	Halim Bennacer

Formation Transversale Emploi du temps

Planning sur ADE (accès via ENT uB)





- Groupes sur le site du Département MEEF
 - -> https://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-dudepartement-meef

Formation Transversale – Emploi du temps

=> Début des cours : dès cet après-midi dans cet amphi avec M. Orobon

Les intervenants du transversal sont nombreux et il peut y avoir des changements au fil de l'année (merci de consulter régulièrement votre boîte mail)

Attention aux horaires!

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1: Agir en éducateur responsable (5 h 7

Référent: Frédérique Lamblot

Ec2: Communiquer

Référents : N. Laruelle, M-O. Contzler et P. Papa

 Usage responsable d'internet et numérique éducatif (8 h TD) (Num dans EDT)

Maîtrise de la langue française (9 h TD)
 (Com dans EDT)

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 pour les cours de 3 heures

UE 3 : le praticien réflexif

RENDRE PLUS
EFFICACE SON
ENSEIGNEMENT

Ec1: Rendre plus efficace son enseigner ent

- Développement de l'adolescent (6 h TD)
 Référent : Nathalie Cartière
- Accompagnement du parcours des élèves (12 h TD) Référent : Magali Dambrin

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

 Ec2b: Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)

Formation Transversale Emploi du temps – Différents groupes

- Groupes de CM :
 - O CM A:

pour non EPS de Amiri à Joguet pour EPS : de Arsac à Kieffer

O CM B:

pour disciplines non EPS de Kabirigi à Yasar pour les EPS de Lamaga à Vincent

- Groupes de TD « standard » → groupes de TP
- Groupes de TD « méthodologie du mémoire » → groupes de TP
- Groupes de langue
- Groupes « culture »

Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

- 1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
- Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des <u>étudiants</u> (M1 & M2)
- 3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Mise en garde



RESTAURATION (site Dumont)

Règlement de la restauration 2024/2025

Horaires d'ouverture de vente de tickets

Du lundi au vendredi midi inclus
UNIQUEMENT le matin
8h45-12h15
au bureau 11

Les tickets peuvent s'acheter à l'unité Ils sont non remboursables.

Horaires d'ouverture du restaurant Site Dumont

Du lundi au vendredi midi inclus 11h45-13h30

<u>Attention</u> le service n'est plus assuré 30 min avant l'heure de fermeture

Composition d'un repas

- 1 entrée (froide ou chaude)
- 4 1 plat principal
- 1 morceau de pain
- 1 laitage (1 fromage ou 1 yaourt ou 1 fromage blanc)
- 1 fruit ou 1 dessert

Toute personne se présentant au restaurant doit être en possession d'un ticket.

RESTAURATION (site Dumont)

Tarifs votés au CA de l'université de Bourgogne en date du 18/12/2023

Désignation	Tarif
Personnel EN INM <480	3.75€
Personnel EN INM>480	6,00€
Personnel extérieur	8.30€
Etudiant	3.75€

Paiement par CB, chèque ou espèce

Chèque à l'ordre de : « Régisseur INSPE Dép. MEEF Site de DIJON ».

RESTAURATION (site Dumont)

Scan les QR CODE pour:

t'inscrire à la restauration



Consulter les menus



BU INSPÉ SITE DUMONT





- → Votre carte d'étudiant-stagiaire est votre carte de BU Une carte provisoire peut vous être établie en BU si vous ne disposez pas encore de la carte d'étudiant (Pass'uBFC).
- → Informations pratiques sur <u>bu.u-bourgogne.fr</u>
 Accès au compte-lecteur et aux ressources numériques
- → Nb de **prêts par BU**: 10 livres / 10 n° de revues / 5 DVD, pour 2 semaines, renouvelables une fois.

 Les prêts se cumulent, d'une BU à l'autre.
- → Vous pouvez emprunter dans une BU et rendre dans une autre (ex. prêt en BU INSPÉ et retour en BU Droit-Lettres)



INSPE et UFR : qui fait quoi ?				
INSPE	Composantes			
Inscriptions administratives	Enseignements portés par l'UFR (UE2 Ec1 sauf SES, Prof doc, CPE, SII et Eco-gestion): - Emplois du temps			
Fiches de transfert (départ ou arrivée) en cas de changement d'université				
Dispense d'assiduité en cas de statut salarié (demande à effectuer le 30 septembre au plus tard sauf si contrat de travail signé au-delà).	 Organisation des évaluations (taches simples 			
 Enseignements transversaux et portés par l'INSPE : Emplois du temps Organisation des évaluations (Tâches simple et tâches complexes) Gestion des résultats (niveaux d'acquisition) 				
Suivi des stages				
Organisation des jurys				
Communication des résultats				



INSPE les contacts

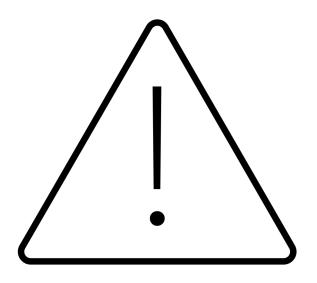
Responsable bureau 2nd degré : Nathalie BUCHILLOT

INSPE

scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr

M2

Ayça Ozcam (03 80 39 35 92)



TOUJOURS préciser « M2 » dans l'objet des messages que vous envoyez à la scolarité.



Inscription à l'université

- Date limite: le 10/09/2024 au plus tard
- Pas d'inscription = pas de convention de stage, interdit d'examens
- Les étudiants rencontrant des difficultés techniques sont invités à demander un RDV en présentiel par mail à <u>scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr</u> en indiquant en objet «M1 DEMANDE RDV IA + le nom du diplôme ».
 - Un RDV sera fixé sur la chaîne d'inscription sur le campus bâtiment Gabriel sans doute sur des heures de cours mais il ne pourra pas être proposé mieux. Le mail de convocation reçu fera office de justificatif d'absence en cours.
- A partir de début octobre : envoi des informations uniquement sur votre boite mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription. L'Inspé ne communiquera que sur votre boîte mail uB.

ATTENTION: ne pas s'inscrire en tant que fonctionnaire-stagiaire!



Assiduité et gestion des absences

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un délai de 48h à compter de la fin de l'absence. L'Inspé ne sera pas en mesure de traiter les justificatifs fournis hors délais. Risque : apparaître absent injustifié sur la matière et donc défaillant au M1.

Les <u>répartitions dans les groupes</u> doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et changements sans justification considéré comme une absence injustifiée
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraine pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques



Assiduité et gestion des absences

Les étudiants salariés (> 10 heures par semaine) peuvent demander une dispense d'assiduité, qui sera examinée sur la base de leur contrat de travail et pourra leur permettre d'obtenir des dispenses de cours et/ou l'envoi de convocations pour les examens.

Les demandes de dispenses d'assiduité doivent être envoyées à la scolarité avant la fin septembre pour les étudiants dont le contrat débute ou est en cours à la rentrée, et peuvent doivent être sollicitées tout au long de l'année si l'étudiant signe un contrat en cours d'année.



Examens

<u>Informations pratiques (lieu, date, horaire) aux M1:</u>

- Affichage dans les UFR, au Bâtiment Gabriel et sur le site Dumont
- Envoi par mail personnalisé pour les étudiants salariés (liste fournie par les UFR)

Pour les enseignements transversaux (communs à toutes les disciplines) :

- Remise des travaux/devoirs :
 - Tout devoir remis hors délai sera refusé.
- Tout devoir non rendu est considéré comme une absence injustifiée et entrainera une défaillance sur l'unité d'enseignement (UE) concernée et donc un échec en M1.
- Lorsque l'évaluation consiste à rendre un travail par voie électronique, le seul mode de dépôt dématérialisé autorisé est le dépôt via la plateforme **Plubel (seule preuve recevable de dépôt)**. A défaut, les travaux seront considérés comme non rendus et l'étudiant sera déclaré défaillant sur l'enseignement concerné. Les devoirs envoyés par les étudiants par mail au correcteur ne seront en aucun cas considérés comme des devoirs officiellement remis.



Contact

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF!

<u>Présence à Dumont</u> Bureau 2nd degré salle 55 en face de la salle 53.

Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)

RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

A partir du 1^{er} octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante uB ! Pensez à activez votre adresse uB après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse uB
- limite le risque d'erreurs

ESPACES e-NID



L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.



Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :

Accessible aux étudiants

- o Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- o En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

Emprunts de matériels

o Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/ rubrique « Outils »

Panneau covoiturage dans l'Atrium!



Avertir la scolarité 2D pour organisation des CM et groupes de TD!



RDV tout à l'heure dans votre salle!

Service Formation INSPE-Bureau

2nd degré

Université de Bourgogne

6 boulevard Gabriel

Bâtiment Gabriel

Bureau R14

Merci de votre attention.



À tous une très bonne année!





Département **MEEF** métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Présentation BU INSPÉ Dijon

Rentrée INSPÉ uB 2024

- DIU MEEF 2nd degré 2024/2025
- Master MEEF 2nd degré 2024/2025



BU INSPÉ DIJON

Site INSPÉ MEEF Dijon (atrium)
51 rue Charles-Dumont – 21000 DIJON

La BU INSPÉ est une BU du **réseau des BU** de l'Université de Bourgogne (uB).

- Elle compte 4 implantations départementales : BU INSPÉ Auxerre (89) / Dijon (21) / Mâcon (71) / Nevers (58).
- Seule la BU INSPÉ Dijon propose la documentation 2nd degré,

en nlus de celle du 1er dearé



BU INSPÉ DIJON

Une **équipe de 6 personnes** à votre service, dans une BU spécialisée en enseignement-éducation pour les étudiants et enseignants INSPÉ, les CPE et professeurs (stagiaires) de l'Académie.





Emprunter, se connecter à la BU INSPÉ

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uB.

- → Votre carte d'étudiant.e (Pass'uB) est votre carte de BU. Idem pour les DIU, avec la carte uB de professeur-stagiaire. Carte provisoire établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant-e uB.
- → Vos identifiants ENT uB sont vos identifiants d'accès
 - à votre compte-lecteur
 - aux ressources numériques sur abonnement BU.

Informations pratiques sur <u>bu.u-bourgogne.fr</u> et à l'accueil des BU uB

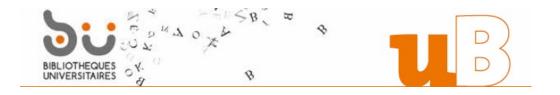


Site web des BU uB

http://bu.u-bourgogne.fr

>>>





Accès via le site des BU uB

- au moteur de recherche des BU uB, TRIBU :
 signalement des références des documents disponibles,
 physiques (en BU) ou en ligne (abonnements des BU + libre accès)
- aux <u>ressources numériques</u> sur abonnement, comme Cairn.info, Dalloz, Europresse...
- à votre <u>compte-lecteur</u>
 (renouvellement de prêt, réservation, sauvegarde de recherches...).



http://bu.u-bourgogne.fr



Collections BU INSPÉ / domaines

Pédagogie, psychologie et sociologie de l'éducation
Système éducatif, éducation inclusive, égalité

Didactique des disciplines des 1er et

Interdisciplinarité,

éducation à...



Conections implimees do moi E

Diion

- → ouvrages pédagogiques et didactiques
- → annales ouvrages de préparation CRPE / CAPES / bibliographie CPE
- → manuels scolaires 1^{er} et 2nd degrés
- → revues pédagogiques et scientifiques
- → livres jeur esse



Ressources numériques via le site des BU

- → livres numériques (via Numilog, Cairn...)
- → bouquets de revues (Cairn...)





Modalités de prêt en BU



- sauf documents particuliers : prêt limité 15 jours (prépa. Concours)

BU INSPÉ Dijon : horaires d'ouverture



Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h

Modifications horaires ? Infos à la page <u>BU INSPÉ Dijon</u> et sur X.



BU INSPÉ Dijon implantée dans l'atrium du site INSPÉ MEEF Dumont.



En bref!

- A la BU INSPÉ, vous trouverez les ressources pour
- documenter ou compléter vos cours INSPÉ
- préparer vos stages, votre travail contractuel
- accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

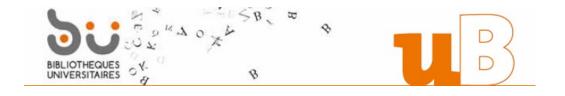
Options pratiques

- ✓ On peut emprunter dans une BU, rendre dans une autre BU (ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
- ✓ Prêts entre site (PES) possibles entre sites distants, avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
- ✓ Copieur disponible à la BU INSPÉ Dijon : copies avec Pass'uBFC (à créditer en ligne)



BU INSPÉ et formations INSPÉ

- UE3 Ec2 M1 Faire preuve de réflexivité /
 Recherche et mémoire (S1 et S2).
 L'équipe des formateurs-référents BU intervient dans la formation préparant au (pré-)mémoire.
- Atelier BU pour **DIU** / Documentation TSNR
- D. Valence, professeure-documentaliste, intervient aussi pour :
 - * UE1 Ec2 M2 Communiquer / Numérique éducatif



L'ensemble de l'équipe est à votre service pour accompagner votre parcours de formation en matière documentaire.

Vous pouvez nous contacter par mail: bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr et par téléphone 03 80 67 09 45



Bonne rentrée et à bientôt à la BU INSPÉ!



L'application permettant d'effectuer les vœux pour le stage 1/3 temps est ouverte du 3 septembre à 10 heures au 08 septembre 23 heures.